



# Budget

# 2025

## FAITS SAILLANTS

NOTRE TERRITOIRE  
NOTRE AVENIR

**MRC** DES  
LAURENTIDES

AMHERST | ARUNDEL | BARKMERE | BRÉBEUF | HUBERDEAU | IVRY-SUR-LE-LAC | LABELLE  
LA CONCEPTION | LAC-SUPÉRIEUR | LAC-TREMBLANT-NORD | LA MINERVE | LANTIER  
MONT-BLANC | MONTCALM | MONT-TREMBLANT | SAINTE-AGATHE-DES-MONTS  
SAINTE-LUCIE-DES-LAURENTIDES | VAL-DAVID | VAL-DES-LACS | VAL-MORIN

## Budget 2025 de la MRC des Laurentides

Le 27 novembre 2024, le conseil des maires de la MRC des Laurentides a adopté son budget pour l'année 2025, s'élevant à **18 886 785 \$**. Comme pour toutes les MRC du Québec, les quotes-parts des villes et municipalités constituent la principale source de financement (voir tableau 1).

La richesse foncière uniformisée de la MRC des Laurentides pour 2025 atteint **24 698 484 392 \$ (24,7 G\$)**, marquant une augmentation de **9,1 %** par rapport à 2024. Cette croissance reflète l'effervescence soutenue du marché immobilier.

### Répartition des quotes-parts

Une somme de **12 860 159 \$** est répartie pour couvrir les responsabilités et obligations de la MRC. Cette enveloppe est répartie comme suit :

- **35 %** pour le fonctionnement de la MRC;
- **45 %** pour la gestion des matières résiduelles via le Complexe Environnemental de la Rouge (CER);
- **12 %** pour les organismes apparentés (transport collectif et adapté, développement économique, gestion des parcs, incluant le parc linéaire);
- **8 %** pour la gestion du réseau de télécommunication municipal.

Ces sommes sont assumées par les **vingt municipalités** locales que comprend la MRC.

### Autres sources de financement

En complément des quotes-parts municipales, le budget s'appuie sur :

- Les subventions (**2 945 608 \$**)
- Les revenus de ressources naturelles (**306 600 \$**)
- Les services rendus (**1 922 162 \$**)
- L'affectation des surplus (**852 256 \$**)

### Une fiscalité allégée pour les citoyens

Malgré les défis croissants sur le territoire, le budget 2025 a été conçu pour minimiser l'impact sur les municipalités et leurs citoyens. Ainsi, le coût se chiffre à **0,028 \$ par 100 \$ d'évaluation**, contre **0,03 \$** l'an dernier (en **baisse de 6,7 %**). Cela a été rendu possible tout en tenant compte des nouveaux projets de développement économique, des responsabilités supplémentaires confiées par le gouvernement, des nouvelles orientations gouvernementales et des enjeux liés à la gouvernance de proximité.

### Investissements dans les infrastructures et le territoire

Le budget 2025 inclut le financement des services essentiels et des organismes apparentés, tels que :

- La gestion du réseau d'écocentres;
- Le Transport adapté et collectif des Laurentides (TACL);

- La Corporation du P'tit Train du Nord;
- Le Complexe Environnemental de la Rouge (CER);
- La Société des parcs de la MRC des Laurentides

Il couvre également l'entretien des deux parcs linéaires, le **P'tit Train du Nord** et le **Corridor Aérobique**, ainsi que la gestion des terres publiques, notamment le site de l'**Ancienne-Pisciculture** et le **parc Éco-Laurentides**.

La MRC des Laurentides est particulièrement fière d'avoir complété en 2024, au terme d'une période de **9 ans**, la réfection et le pavage des **76,5 km** du tronçon du P'tit Train du Nord sur son territoire. Ce projet emblématique favorise l'adoption de saines habitudes de vie et contribue à la mobilité durable pour tous les citoyens.

Avec ce budget ambitieux et équilibré, la MRC des Laurentides réaffirme son engagement envers le développement durable et le bien-être des communautés locales.

### **Corporation de développement économique de la MRC**

La MRC des Laurentides joue un rôle clé dans son développement économique. En accord avec ses priorités d'intervention annuelle et sa planification stratégique, elle a alloué **1 769 911 \$** de son budget 2025 à des projets structurants, visant à renforcer l'attractivité et le dynamisme économique du territoire.

Ce montant inclut une somme de **1 395 717 \$** versée à la Corporation de développement économique (CDE) de la MRC des Laurentides. Ces fonds permettent à la CDE d'assurer son fonctionnement et de gérer divers programmes. Le financement provient des sources suivantes :

- **43 %** des quotes-parts des municipalités,
- **33 %** du Fonds régions et ruralité (FFR) volet 2,
- **24 %** d'autres subventions.

### **Service en évaluation foncière**

Par souci d'efficacité financière et d'efficacité opérationnelle, la MRC des Laurentides dispose de son propre service en évaluation foncière, couvrant les **20 municipalités** du territoire et desservant plus de **60 000 unités d'évaluation foncière**.

Ce service effectue notamment :

- L'inspection des bâtiments résidentiels et commerciaux,
- L'analyse et l'évaluation des terrains et immeubles sur une superficie de **2 500 km<sup>2</sup>**,
- La modernisation des rôles d'évaluation et des matrices graphiques, conformément aux exigences du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

Cette approche interne permet d'assurer un service de qualité tout en optimisant les coûts pour l'ensemble des municipalités.

## Réseau informatique

La MRC des Laurentides est propriétaire de son réseau de fibre optique, qui relie les **20 municipalités** et dessert **95 bâtiments municipaux**. Cette infrastructure soutient non seulement la téléphonie IP, mais aussi l'ensemble des services informatiques pour les municipalités et organismes affiliés.

Une équipe spécialisée assure la gestion et le fonctionnement de ce réseau 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, garantissant ainsi un service fiable et une opérationnalité continue pour l'ensemble du territoire. Cette compétence technologique constitue un atout stratégique pour la MRC, permettant une gestion moderne et efficace des services municipaux.

### Projets et mandats en lien avec les priorités de la planification stratégique 2022-2027

#### 1. Habitation abordable : un modèle unique au Québec pour répondre à un enjeu prioritaire

Consciente de l'importance cruciale de l'accessibilité au logement abordable, la MRC des Laurentides, en collaboration avec sa Corporation de développement économique (CDE), a mis en place un modèle novateur et unique au Québec : la **Fiducie d'utilité sociale en habitation abordable**. Ce modèle vise à soutenir les travailleurs et les étudiants de niveau postsecondaire en leur offrant des solutions de logement adaptées à leurs besoins.

Les municipalités et le milieu entrepreneurial participent activement à cet effort collectif en faisant don de terrains, permettant ainsi de faciliter la construction de logements abordables. En 2025, la Fiducie amorcera la réalisation de ses premiers projets de construction.

La MRC et la CDE investiront des efforts financiers et des ressources pour soutenir le démarrage et le succès de cette initiative essentielle, qui vise à répondre aux besoins croissants en matière de logement tout en renforçant l'attractivité et la vitalité du territoire.

#### 2. Plan climat : un engagement collectif pour un avenir durable

La MRC des Laurentides s'est engagée pleinement dans la réalisation de son **Plan climat**, un projet ambitieux qui mobilise l'ensemble des acteurs du territoire. En collaboration avec les organismes locaux, les municipalités, les entreprises et les ministères concernés, la MRC coordonne la rédaction du plan d'action ainsi que sa mise en œuvre.

Un **comité dédié**, composé de maires et mairesses appuyés par les ressources administratives, pilote les travaux liés aux responsabilités spécifiques de la MRC en matière de lutte contre les changements climatiques. Dans ce cadre, la MRC a également mis sur pied un **Fonds pour l'atténuation et la mitigation face aux changements climatiques**, renforçant son engagement envers des solutions durables et concrètes.

Par ailleurs, la MRC s'impliquera dans une **entente sectorielle régionale**, visant à soutenir financièrement **12 municipalités** du territoire. Cette initiative permettra de favoriser l'accès des citoyens aux rivières tout en mettant en place des mesures pour préserver la qualité de l'eau, une ressource précieuse pour les générations futures.

### 3. Révision du Schéma d'aménagement et de développement du territoire

La MRC des Laurentides est actuellement en pleine révision de son **Schéma d'aménagement et de développement**.

Les **orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT)**, qui entrent en vigueur le 1<sup>er</sup> décembre 2024, serviront de cadre pour cette mise à jour. Le nouveau schéma devra impérativement s'y conformer, intégrant les nouvelles priorités et exigences pour répondre aux enjeux actuels et futurs du territoire. Cette révision représente une étape stratégique pour harmoniser le développement local avec les objectifs provinciaux, tout en tenant compte des besoins spécifiques des municipalités et des citoyens.

### 4. Écocentres régionaux : répondre à la croissance démographique

La croissance démographique du territoire exerce une pression croissante sur les infrastructures et les services, en particulier dans le domaine de la gestion des matières résiduelles. Pour répondre à ces besoins, la MRC des Laurentides poursuit ses efforts en matière de développement durable.

Après l'achèvement de l'écocentre régional situé à **Sainte-Agathe-des-Monts**, la MRC entamera en 2025 la construction d'un **nouvel écocentre régional situé à Mont-Tremblant**. Ce projet vise à offrir des installations modernes et adaptées pour améliorer la gestion des matières résiduelles, tout en répondant aux besoins grandissants des citoyens et des municipalités environnantes.

### 5. Enjeux sociaux communautaires : des engagements concrets envers les plus vulnérables

La MRC des Laurentides se positionne comme un partenaire clé pour soutenir les organismes communautaires qui œuvrent auprès des citoyens les plus vulnérables. Consciente des enjeux sociaux cruciaux, la MRC a dédié une ressource en tant qu'**agente de liaison**, participe activement à plusieurs comités, et a formé un groupe de travail regroupant des maires et mairesses, la direction générale et l'agente de liaison. Ce comité a pour mission d'identifier rapidement les problématiques et de proposer des solutions.

#### a. Soutien aux organismes communautaires

Une rencontre avec les organismes communautaires du territoire a permis de mieux comprendre leurs défis tout en identifiant des pistes de solutions. Pour les soutenir de manière tangible, la MRC a réservé une enveloppe de **102 753 \$**, qui sera attribuée via un appel à candidatures pour renforcer leur capacité à remplir leur mission. Parmi les enjeux prioritaires identifiés figurent l'**itinérance**, la **santé mentale** et l'**insécurité alimentaire**.

#### b. Initiatives marquantes : repas pour les enfants défavorisés

En collaboration avec la CDE, la MRC a appuyé cette année une initiative innovante : la **transformation de denrées alimentaires en soupes-repas** par l'organisme **La Tablee des Chefs**. À partir de novembre 2024, tous les enfants de **quatre écoles situées dans des zones de défavorisation (cote 9 et 10)** bénéficieront gratuitement de soupes-repas pour leur dîner.

Cet engagement illustre la volonté de la MRC d'apporter des solutions concrètes et d'améliorer la qualité de vie des citoyens les plus vulnérables, tout en favorisant la collaboration avec les acteurs du territoire.

## 6. Développement économique : innover et diversifier

La MRC des Laurentides se distingue par son engagement à dynamiser l'économie régionale à travers des initiatives structurantes et innovantes. Voici quelques-unes des actions phares en cours.

### a. Innovation dans l'industrie touristique : Mont X

En collaboration avec la Ville de Mont-Tremblant et d'autres partenaires, la MRC a investi dans la création de **Mont X**, un incubateur d'entreprises dédié aux secteurs des sports, du plein air et du bien-être. Cette initiative vise à positionner la région comme un leader en innovation dans l'industrie touristique.

### b. Maintenir une position de choix parmi les destinations québécoises

Pour conserver sa place dans le **top 3 des destinations au Québec**, la MRC développe des solutions concrètes :

- **Amélioration des flux touristiques**, notamment par la mise en place de systèmes de navette;
- **Diversification des attraits régionaux**,
- **Exploration de nouveaux créneaux touristiques** encore sous-exploités.

### c. Appel à projets structurants

Depuis plusieurs années, la MRC attribue plus de **100 000 \$** par le biais du **Fonds régions et ruralité (volet 2)** pour soutenir des projets alignés sur ses priorités. Ce financement est accessible aux entreprises privées, aux entreprises d'économie sociale, aux organismes et aux municipalités, favorisant ainsi la réalisation d'initiatives structurantes sur tout le territoire.

### d. Produits forestiers non ligneux : une filière d'avenir

Les **produits forestiers non ligneux (PFNL)**, à l'instar de l'agriculture, représentent un secteur économique important pour la région. Après avoir étudié son potentiel il y a quelques années, la MRC est aujourd'hui engagée dans le déploiement de cette filière, en soutenant chaque étape, de la production à la transformation, jusqu'à la valorisation des produits en cuisine. Cette initiative reflète l'importance d'une approche durable et intégrée pour exploiter les ressources naturelles du territoire tout en renforçant l'économie locale.

## 7. Transport collectif et adapté : répondre aux besoins croissants

Depuis 20 ans, la MRC des Laurentides exerce une compétence en transport collectif et adapté, assurant un service efficace le long de l'axe de la route 117, de Labelle à Saint-Jérôme. Ce réseau est complété par un service de taxi-bus, qui relie toutes les municipalités au corridor principal de la 117.

L'augmentation significative du nombre de passages ces dernières années a entraîné une hausse des coûts d'exploitation. Pour relever ces défis, le service de transport collectif (TACL) prévoit prochainement une **planification stratégique** afin d'optimiser les services existants et d'anticiper les besoins futurs du territoire.

## 8. Éducation : investir dans l'avenir de nos jeunes

Depuis plus de 15 ans, la MRC des Laurentides soutient le Cégep de Saint-Jérôme et le **Centre collégial de Mont-Tremblant**, tant sur le plan financier que par des partenariats concrets. Par exemple, la MRC permet aux étudiants d'utiliser gratuitement les installations du parc Éco-Laurentides dans le cadre de leurs apprentissages scolaires.

En 2025, une **classe nature** sera aménagée, offrant aux étudiants un environnement d'apprentissage exceptionnel, en harmonie avec la richesse naturelle de la région.

La MRC s'investit également auprès des enfants de familles vulnérables en finançant des initiatives pour promouvoir les **saines habitudes de vie**. Un projet, en partenariat avec le *Conseil de développement de l'excellence sportive des Laurentides (CDESL)*, fournit des services permettant aux enfants défavorisés d'accéder à des activités sportives, contribuant ainsi à leur réussite scolaire.

## 9. Environnement et parcs : améliorer l'accès et l'expérience des citoyens

### a. Accès aux pistes cyclables

Après **9 ans** de travaux de réfection, la MRC a terminé cette année le pavage du **P'tit Train du Nord** sur son territoire. En 2025, l'accent sera mis sur l'entretien et l'aménagement du **Corridor aérobique**, renforçant ainsi l'attrait des infrastructures cyclables.

### b. Accès aux plans d'eau

Un nouveau projet d'accès à l'eau au **parc Éco-Laurentides** à Mont-Blanc, prévu pour **2025**, offrira aux citoyens des accès améliorés à cette terre publique gérée par la MRC. Par ailleurs, l'arrivée d'un nouveau locataire, **Huttopia**, et la présence actuelle des **Refuges perchés** génèrent des revenus entièrement réinvestis dans l'entretien et le développement de ce parc régional.

### c. Accès aux sentiers pédestres

Sur le site de l'**Ancienne-Pisciculture**, les locataires tels que **Sentier des Cimes**, **Gourmet Sauvage** et **Location GeeBee** permettent à la MRC de réinvestir leurs revenus dans des aménagements gratuits pour les citoyens. En 2025, des améliorations sont prévues pour les **sentiers pédestres**, qui s'ajoutent aux installations gratuites que sont les structures de jeux, la zone muséale, le parcours Balado Découverte historique, les toilettes écologiques, et les ateliers gourmands qui enrichissent l'expérience des visiteurs.

## Quelques dossiers et projets en 2025

- **Planification stratégique 2022-2027**
  - Mise en œuvre basée sur cinq grandes orientations :
    - Déployer une offre de services optimale.
    - Préserver et valoriser le patrimoine environnemental et paysager.
    - Réagir aux effets du déséquilibre démographique.
    - Optimiser et diversifier l'économie locale.
    - Placer les enjeux climatiques au cœur des décisions.
- **Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH)**
  - Adoption prévue à la fin de 2024, mise en œuvre à partir de 2025.
- **Adaptation aux changements climatiques**
  - Élaboration du plan climat via le programme **Accélérer la transition climatique locale (ATCL)**, avec un financement de 1,25 M\$ sur trois ans.
  - Embauche fin 2024 d'une **chargée de projet – Plan climat**
  - Réalisation de l'inventaire des gaz à effet de serre dans la région.
- **Stratégie régionale sur les aires protégées**
  - Consultation des municipalités au printemps 2025 dans le cadre de l'appel de projets pour les aires protégées.
  - Déploiement progressif de la stratégie et accompagnement des municipalités.
- **Gestion des matières résiduelles**
  - Pérennisation du programme de récupération et recyclage des plastiques à bateaux.
  - Adhésion au programme d'achat regroupé de bacs pour la gestion des matières résiduelles (UMQ).
  - Mise en œuvre du **Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR)** conjointement avec la MRC d'Antoine-Labelle.
- **Développement des terres publiques**
  - Rénovations majeures au pavillon d'accueil du parc Éco-Laurentides.
  - Améliorations prévues : accès à l'eau et sentiers pédestres.
  - Construction d'une classe nature et d'un mini-parcours d'hébertisme pour enfants.
  - Aménagement d'un sentier mycologique touristique.
- **Mobilité et transport**
  - Participation à la mise en place d'un réseau intégré de transport et de mobilité durable.
- **Développement économique**
  - Poursuite du développement du créneau des produits forestiers non ligneux (PFNL) selon le plan d'action 2023-2026.
  - Révision du Plan de développement de la zone agricole (PDZA).
- **Aménagement du territoire**
  - Révision du schéma d'aménagement en fonction des nouvelles orientations gouvernementales et des obligations de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.
- **Projets forestiers**



- Suivi des projets liés au Programme d'aménagement durable des forêts (PADF).
- **Attraction et main-d'œuvre**
  - Élaboration de stratégies pour attirer des travailleurs, améliorer l'accueil et l'intégration, et pallier le manque de logements abordables et d'accès au transport post-pandémie.
- **Appels à projets et financement**
  - Gestion des fonds pour les organismes mandataires et les immobilisations régionales.
- **Concertation et représentativité**
  - Participation aux comités locaux et régionaux dans divers secteurs (culture, santé, économie, éducation, etc.).
  - Représentation des enjeux territoriaux auprès des ministères.
- **Projets structurants et signature régionale**
  - Construction d'un nouvel écocentre régional à Mont-Tremblant.
  - Poursuite de l'entretien des parcs linéaires.
  - Mise en œuvre des projets *Vibrez au km<sup>2</sup>* et de la fiducie d'utilité sociale pour le logement abordable.
- **Éducation et inclusion sociale**
  - Contribution financière de 15 000 \$ par an au Centre collégial de Mont-Tremblant
  - Création d'un fonds réservé à l'éducation (7 000 \$ par an sur 4 ans).
  - Création d'un fonds pour lutter contre l'itinérance (18 000 \$ par an).

### **Les responsabilités obligatoires et déléguées de la MRC des Laurentides**

#### **Aménagement et environnement**

- Schéma d'aménagement et de développement (SAD)
- Gestion de la foresterie – programme PADF
- Gestion des terres du domaine de l'État (TPI)
- Gestion foncière des baux et de l'exploitation du sable et gravier sur les des terres du domaine de l'État (TDÉ) pour les MRC des Laurentides, Argenteuil et des Pays-d'en-Haut
- Développement de la zone agricole (PDZA)
- Milieux humides et hydriques - PRMHH
- Planification d'intervention en infrastructure routière locale
- Plan de gestion des matières résiduelles
- Plan d'adaptation et d'atténuation des changement climatiques (PIACC)
- Inventaire du patrimoine bâti construit avant 1940

#### **Développement économique et innovation**

- Soutien aux entrepreneurs et à l'économie régionale via le CDE
  - Gestion et promotion de différents programmes de financement dédiés aux entreprises : Fonds local d'investissement (FLI) et Fonds local de solidarités (FLS)
- Attraction du territoire et de la main-d'œuvre
- Gestion du Fonds régions et ruralité (FRR volet 2)

### **Développement social durable**

- Gestion du transport adapté pour les personnes handicapées du territoire
- Gestion du transport collectif et mobilité active
- Sécurité publique
  - Schéma de couverture de risque en incendie
  - Schéma de couverture de risque en sécurité civile

### **Santé, logement et qualité de vie**

- Gestion des programmes de subvention de la Société d'habitation du Québec
- Promotion et entretien du Parc Linéaire le P'tit Train du Nord et du Corridor Aérobique
- Mise en place d'un comité de développement social

### **Rôle d'évaluation foncière et géomatique**

- La MRC des Laurentides détient un service permanent d'évaluation foncière pour la confection et tenue à jour des rôles d'évaluation foncière des 20 villes et municipalités de son territoire
- La MRC des Laurentides assure la mise à jour des matrices graphiques des municipalités de son territoire, elle offre également un outil de cartographie dont la version grand public qui comprend des photos aériennes de l'ensemble de son territoire

### **Informatique**

- Gestion d'un réseau de télécommunication à large bande passante pour les 20 villes et municipalités de son territoire
- Migration de la téléphonie Analogique vers la Téléphonie IP
- Consolidation du matériel de réseau (fibres, bornes wifi, point à point)
- Correction de défaillances de configuration sur le réseau pour empêcher des pannes majeures
- Expansion du réseau existant par l'ajout de nouveaux bâtiments connectés

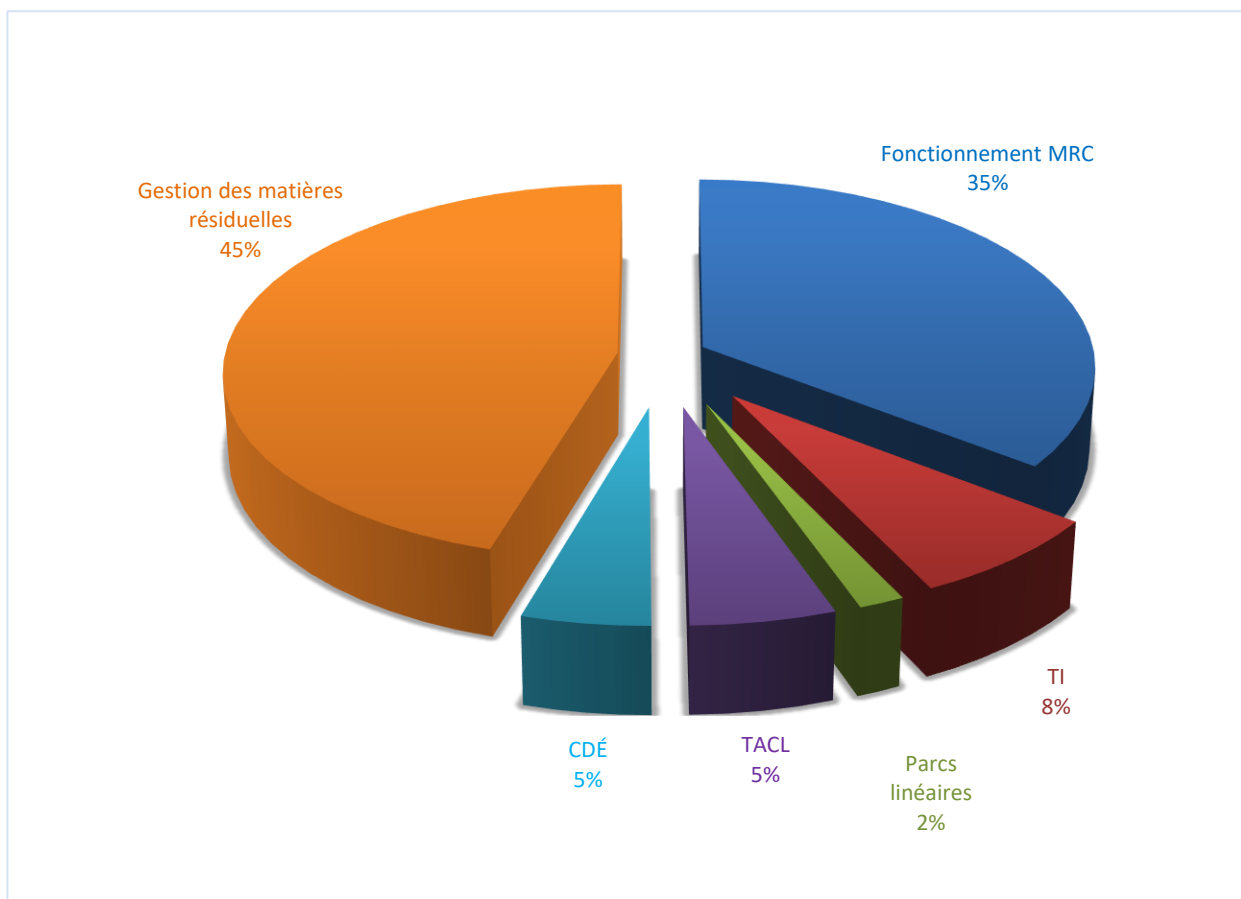
### **Vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes**

- Procède à la vente des immeubles pour non-paiement de taxes sur son territoire selon les dispositions du Code municipal du Québec

### **Organismes apparentés de la MRC des Laurentides**

- Société des parcs de la MRC des Laurentides
- Corporation du Parc linéaire le P'tit Train du Nord
- Complexe environnemental de la Rouge (CER)
- Transport adapté et collectif des Laurentides (TACL)
- Corporation de développement économique de la MRC des Laurentides (CDE)

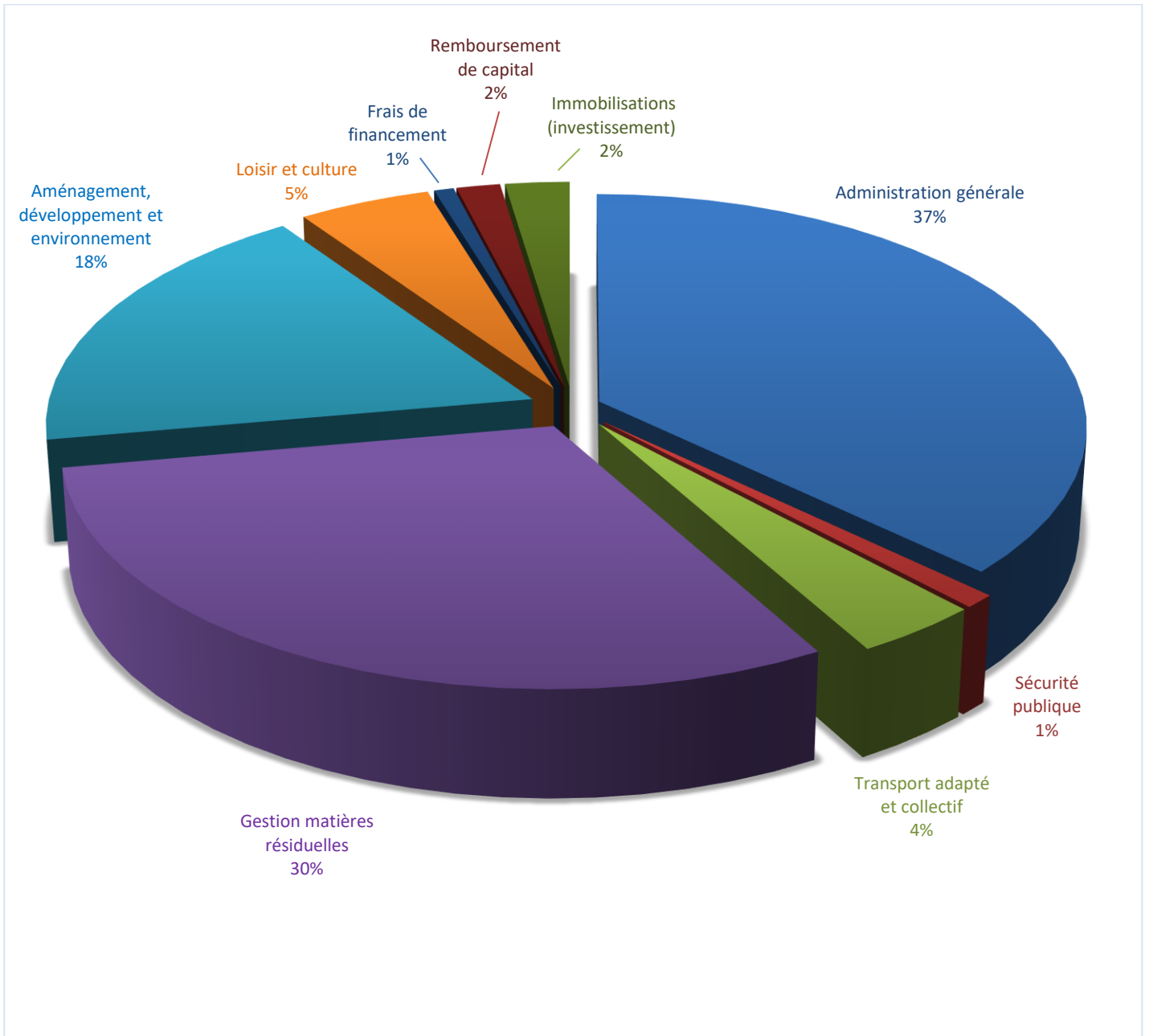
**Répartition des quotes-parts de la MRC des Laurentides**  
**selon les diverses responsabilités**



## DÉPENSES

Répartition	2025 \$	BUDGET %
<b>Administration générale</b>		
Conseil	330 600 \$	1.75 %
Administration générale et gestion financière	2 089 058 \$	11.06 %
TI	2 391 280 \$	12.66 %
Autres dépenses	331 625 \$	1.76 %
Évaluation foncière	1 855 800 \$	9.83 %
<b>Total</b>	<b>6 998 363 \$</b>	<b>37.06 %</b>
<b>Sécurité publique</b>		
Schéma de couverture de risque en incendie	153 700 \$	0.81 %
Cadets policiers	26 160 \$	0.14 %
<b>Total</b>	<b>179 860 \$</b>	<b>0.95 %</b>
<b>Transport adapté et collectif</b>		
Transport adapté	400 080 \$	2.12 %
Transport collectif	316 242 \$	1.67 %
<b>Total</b>	<b>716 322 \$</b>	<b>3.79 %</b>
<b>Gestion des matières résiduelles</b>		
Disposition – CER et écocentres	5 153 378 \$	27.29 %
Traitement matières organiques	436 830 \$	2.31 %
Plan de gestion des matières résiduelles	154 750 \$	0.82 %
<b>Total</b>	<b>5 744 958 \$</b>	<b>30.42 %</b>
<b>Aménagement, développement et environnement</b>		
Aménagement du territoire, environnement	1 202 864 \$	6.37 %
Programme de rénovation – SHQ	250 000 \$	1.32 %
Promotion et développement économique	1 769 711 \$	9.37 %
Délégation de gestion – fonds TPI et TDE	205 120 \$	1.09 %
<b>Total</b>	<b>3 427 895 \$</b>	<b>18.15 %</b>
<b>Loisir et culture</b>		
Parcs régionaux linéaires – entretien	803 237 \$	4.25 %
Culture	82 200 \$	0.44 %
Divers (Fondation du CÉGEP, Fonds éducation et Projet Itinérance)	40 000 \$	0.21 %
<b>Total</b>	<b>925 437 \$</b>	<b>4.90 %</b>
<b>Frais de financement</b>		
Intérêts et frais bancaire	2 000 \$	0.01 %
Intérêts sur dette long terme	136 550 \$	0.72 %
<b>Total</b>	<b>138 550 \$</b>	<b>0.73 %</b>
<b>TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>18 131 385 \$</b>
Financement	<b>Remboursement de capital</b>	<b>306 000 \$</b>
Investissement	<b>Immobilisations</b>	<b>449 400 \$</b>
<b>TOTAL BUDGET</b>		<b>18 886 785 \$</b>
		<b>100.00 %</b>

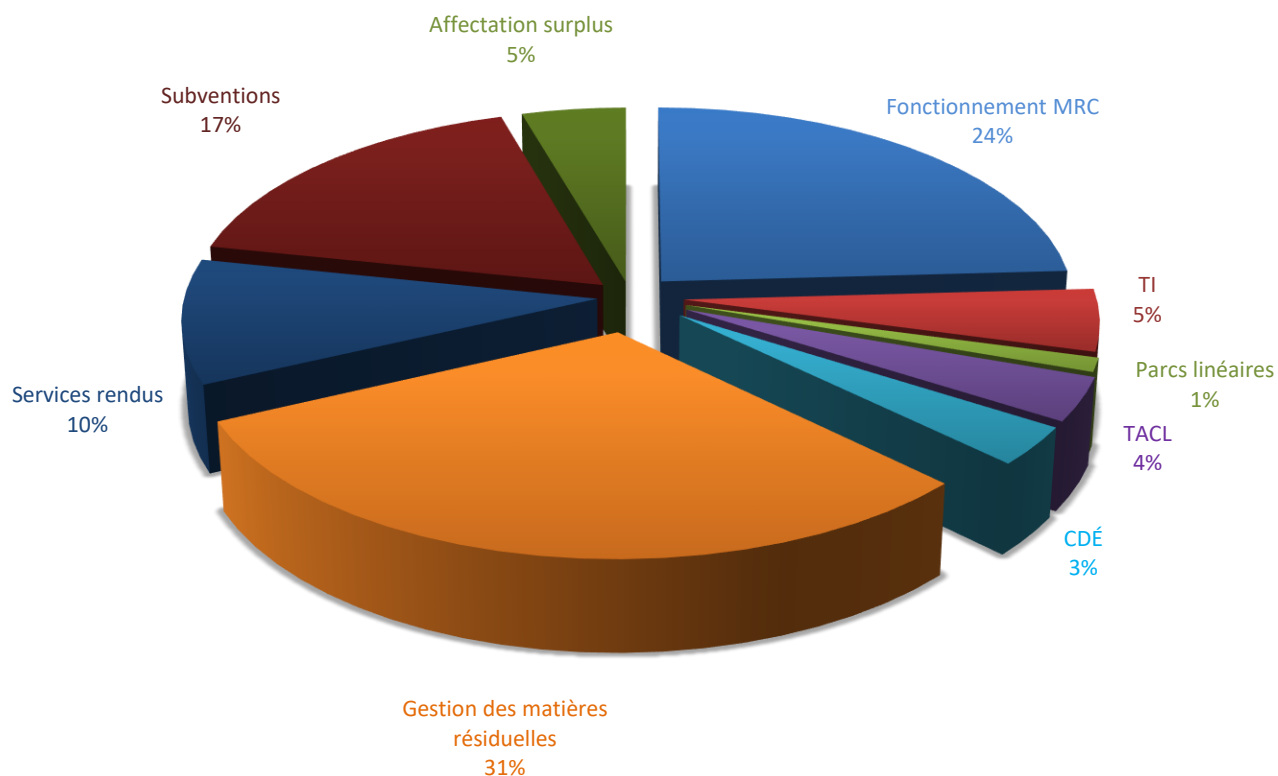
## RÉPARTITION DES DÉPENSES



## REVENUS

Répartition	2025 \$	BUDGET %
<b>QUOTES-PARTS</b>		
<b>Annexe A</b>		
Fonctionnement MRC	4 514 842 \$	23.90 %
TI	957 560 \$	5.07 %
Contribution – CDE	604 929 \$	3.20 %
Transport collectif	366 988 \$	1.94 %
Transport adapté	316 242 \$	1.68 %
Parcs régionaux linéaires	216 040 \$	1.14 %
Contribution – Centre collégiale de Mont-Tremblant & Fonds éducation	22 000 \$	0.12 %
Contribution – Projet itinérance	18 000 \$	0.10 %
<b>Total</b>	<b>7 016 601 \$</b>	<b>37.15 %</b>
<b>Annexe B (Gestion des matières résiduelles)</b>		
Disposition	3 075 095 \$	16.28 %
Écocentres	2 331 633 \$	12.35 %
Traitement matières organiques	436 830 \$	2.31 %
<b>Total</b>	<b>5 843 558 \$</b>	<b>30.94 %</b>
<b>SERVICES RENDUS</b>		
Informatique et télécommunication	1 211 720 \$	6.42 %
Autres	710 442 \$	3.76 %
<b>Total</b>	<b>1 922 162 \$</b>	<b>10.18 %</b>
<b>SUBVENTIONS</b>		
Fonds région et ruralité – volets 2 et 3	2 156 795 \$	11.42 %
Redevances des ressources naturelles	306 600 \$	1.62 %
Subvention MTQ – Véloce III	195 125 \$	1.03 %
Subvention – ministère de la culture	37 900 \$	0.20 %
Programme amélioration de l'habitat – SHQ	220 000 \$	1.17 %
Subvention - MEI	256 000 \$	1.36 %
Subvention - MIFI	79 788 \$	0.42 %
<b>Total</b>	<b>3 252 208 \$</b>	<b>17.22%</b>
<b>AFFECTATION DE SURPLUS</b>	<b>852 256 \$</b>	<b>4.51 %</b>
<b>TOTAL DES REVENUS</b>		
	<b>18 886 785 \$</b>	<b>100.00 %</b>

## RÉPARTITION DES REVENUS



## Variation du budget des organismes apparentés

	2024	2025	%
<b>Transport collectif</b>	445 080 \$	400 080 \$	-10.11 %
<b>Transport adapté</b>	276 612 \$	316 242 \$	14.33 %
<b>CER &amp; écocentres</b>	4 275 470 \$	4 481 378 \$	4.82 %
<b>Traitement des matières organiques</b>	432 210 \$	436 830 \$	1.07 %
<b>Corporation P'tit Train du Nord</b>	70 150 \$	73 755 \$	5.14 %
<b>Société des parcs</b>	913 000\$	899 500 \$	-1.5 %
<b>Corporation de développement économique de la MRC des Laurentides</b>	1 012 047 \$	1 059 929 \$	4.52 %